

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 6 février 2012, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St- Jacques, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller - maire substitut
M. Sylvain J. Forest, conseiller

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Absence motivée : Mme Francine Jolivette, conseillère

Présence dans la salle : aucune

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1202-034

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présente, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout du point suivant :

900-1 Marco Caillyer- demande à la CPTAQ

Ordre du jour

0 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 0.1 Prière
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2012
- 0.5 Suivi au procès-verbal
- 0.6 Période de questions

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 CONSEIL MUNICIPAL

- 110-1 ABVLBS – Demande de contribution financière réitérée
- 110-2 Administration – remplacement de poste de travail
- 110-3 CCIM – dossier de prolongement de l'autoroute A5
- 110-4 Fondation des maladies du cœur du Québec – Proclamation février 2012 mois du cœur
- 110-5 Marché Richelieu – Demande de remboursement d'une taxe de services
- 110-6 MMQ – Renouvellement de la police d'assurance de la municipalité
- 110-7 Municipalité amie des aînés
- 110-8 PG – unité d'évaluation en ligne
- 110-9 Place St-Raphaël – demande de payer la facture pour le remplacement de la pompe
- 110-10 Publicité guide touristique TVG 2012
- 110-11 Cotisation annuelle des CGA du Québec – Suzanne Houle
- 110-12 Pépinière Haute-Gatineau – autorisation d'achat de jardinières pour l'été 2012
- 110-13 Bouffée d'oxygène – uniformisation et paiement des frais
- 110-14 Banque Nationale- révision de l'offre pour le service de paiement de factures
- 110-15 Clinique Santé Haute-Gatineau – demande de contribution financière

- 110-16 Camion d'incendie- modification de la van de vidange
110-17 CSHBO établissement Cœur-de-la-Gatineau – sollicitation pour des bourses de mérite scolaire

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-1 Présentation des comptes dus au 31 janvier 2012
130-2 Présentation des comptes payés au 31 janvier 2012
130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 janvier 2012
130-4 Rapport du dg des dépenses engagées au 31 janvier 2012
130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 27 janvier 2012
130-6 État des activités financières – suivi du budget 2012

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT

400 ENVIRONNEMENT

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 MMQ – ristourne pour l'exercice 2011
800-2 Ordre du jour du conseil de la MRC du 17 janvier 2012
800-3 MRC – Procès- verbal du 23 novembre 2011
800-4 MRC – Procès-verbal du 13 décembre 2011
800-5 Les Fleurons du Québec- ateliers verts à Thurso
800-6 MAMROT- accusé de réception de notre règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
800-7 Genivar – programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ)
800-8 CCIM- adhésion
800-9 Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec – forum « Les infrastructures vertes au service des citoyens »
800-10 QMI SAI GLOBAL – produits forestiers Résolu / Maniwaki – audit initial d'enregistrement
800-11 Communiqué programme de soutien aux politiques familiales
800-12 MRC – règlement répartissant une dépense en matière de coordination des loisirs et du sport

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1202-035

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 11 janvier 2012

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal après modification de la note au bas de la résolution R1201-018, que le texte qui apparaît soit remplacer par le texte suivant :

« Note au procès-verbal : Le conseiller monsieur Éric Galipeau s'est retiré lors des délibérations et de la prise de décisions pour la présente résolution en raison d'un potentiel ou d'une apparence de conflit d'intérêts (M. André Galipeau, propriétaire des Industries Galipeau est le frère du conseiller Éric Galipeau) et ce, en conformité avec le règlement 2011-288, règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux »,

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL

R1202-036

Association du bassin versant du lac Blue-Sea (ABVLBS) – demande de contribution financière réitérée

CONSIDÉRANT QUE le président de l'ABVLBS, monsieur Marc Grégoire a fait parvenir au mois de novembre 2011 une demande de contribution financière pour l'année 2012, au montant de 5 700\$;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élaboration du budget 2012, le conseil avait réservé à même le budget une somme de 4 200\$;

CONSIDÉRANT QUE suite à ce que les membres de l'ABVSBL ont pris connaissance de la décision du conseil municipal, ceux-ci ont réitéré leur demande de contribution financière et ce afin d'obtenir la totalité de la somme tel que demandée dans sa demande du mois de novembre 2011.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

Que suite à une nouvelle analyse de la demande de l'ABVLBS, le conseil autorise une contribution financière total de 5 700\$ pour l'année 2012 et ce, selon les dispositions du protocole d'entente numéro 2012-01.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-037

Administration – remplacement de postes de travail

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat et une dépense pour le remplacement de deux postes de travail du parc informatique du bureau municipal, soit ceux du directeur général et de l'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement auprès de la compagnie Service informatique DL et ce pour la somme de 3489.90\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-038

CCIM- dossier de prolongement de l'autoroute A5

CONSIDÉRANT la situation géographique de la ville de Maniwaki et de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE plus de 80% du commerce et du tourisme de la région émanent de la région de la Capitale nationale (Ottawa) et de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT l'importance vitale du lien routier entre ces villes et notre MRC pour notre survie économique et notre développement;

CONSIDÉRANT les annonces faites par les premiers ministres du Canada et du Québec sur le chantier du prolongement de l'autoroute A-5 et les attentes qu'elles ont suscitées;

CONSIDÉRANT QUE tout délai pourrait compromettre le prolongement puisque passé le 31 mars 2012 nous serons près de la période de dégel;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

De maintenir les orientations antérieures de la part des ministères tant fédéral que provincial pour que soient complétés au plus vite, de manière urgente et prioritaire, les travaux de parachèvement de l'autoroute A-5.

ADOPTÉE

R1202-039

Fondation des maladies du cœur du Québec- Proclamation Février 2012 mois du cœur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines désire afficher son cœur, et par ce geste elle désire démontrer sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens;

CONSIDÉRANT QUE par l'engagement de ses donateurs, de ses bénévoles et de ses employés, la Fondation des maladies du cœur du Québec contribue activement à l'avancement de la recherche et à la promotion de la santé du cœur, afin de réduire les invalidités et les décès dus aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux;

CONSIDÉRANT QUE par ses actions, la Fondation des maladies du cœur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes, et que le soutien que la municipalité de Messines apporte à ses actions lui permet de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu unanimement

De donner notre appui à la Fondation des Maladies du Cœur du Québec et de proclamer «Février : mois du cœur» dans notre municipalité, et par ce fait encourage toute la population à afficher son cœur.

ADOPTÉE

R1202-040

Marché Richelieu- Demande de remboursement d'une taxe de services (boues septiques)

CONSIDÉRANT QU'un montant de 170.00\$ a été facturé sur le compte de taxes 2011 du Marché Richelieu pour la taxe de services de boues septiques;

CONSIDÉRANT QU'il a été impossible pour la municipalité d'effectuer la vidange des boues septiques du commerce en 2011 considérant que ce dernier ne possédait pas de trappe à graisse;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'effectuer un remboursement de 170\$ au Marché Richelieu de Messines et par conséquent le déboursé est autorisé.

Note : Le propriétaire du Marché Richelieu, monsieur Stéphane Guénette, a depuis procédé à l'installation d'une trappe à graisse.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-041

MMQ- renouvellement de la police d'assurance de la municipalité

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la police d'assurance municipale avec la MMQ pour l'année 2012 et ce au coût de 24 557.00\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-042

Demande de soutien financier: Adoption d'une politique des aînés et d'une politique familiale municipale

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite adopter une politique des aînés pour le territoire de la municipalité de Messines, dont cette politique permettra d'adapter les services municipaux à la réalité et aux besoins des aînés habitant le territoire et par conséquent de permettre aux aînés de vieillir en restant actifs dans la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite adopter une politique familiale municipale pour le territoire de la municipalité de Messines, dont la politique servira d'un outil jugé indispensable lors de la prise de décision par le conseil municipal pour les familles qui habitent la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille et des Aînés offre un programme de soutien financier et technique aux municipalités qui souhaite se doter d'une politique pour aînés et d'une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE la conseillère madame Francine Jolivette, présidente du comité de la Famille et des aînés auprès du conseil municipal, demande au conseil l'autorisation de déposer une demande de soutien financier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, Jim Smith, de déposer auprès du ministère de la Famille et des Aînés, au nom de la municipalité de Messines, une demande de soutien financier et technique et ce afin de doter la municipalité d'une politique des aînés et d'une politique familiale municipale.

ADOPTÉE

R1202-043

PG- unité d'évaluation en ligne

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2012 un montant a été réservé pour la mise en place du programme « unité d'évaluation en ligne » offert par la compagnie PG Solutions;

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à l'acquisition du module et de sa mise en application sont réduits en raison du regroupement des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

De procéder à l'acquisition et à la mise en marche du module « unité d'évaluation en ligne » offert par PG Solutions au coût de 2200.00\$ en plus des taxes applicables et ce selon le tableau ci-dessous :

Description	Coût
Mise en route/ formation / accompagnement	250.00\$
Préparation, configuration et installation	650.00\$
Autres services	650.00\$
Entretien et soutien annuel	650.00\$
TOTAL	2200.00\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-044

Place St-Raphaël- demande de payer une facture pour le remplacement de la pompe submersible

CONSIDÉRANT QUE la pompe submersible du puits d'alimentation de la Place St-Raphaël a brûlée, pompe desservant les unités de logement de Place St-Raphaël, la résidence de Michel Cécire sise au 1, chemin de la Ferme et du bâtiment municipal du 3, chemin de la ferme, bâtiment habitant la bibliothèque municipale et le local des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE lors du remplacement de la pompe par l'entreprise Plomberie Aumond de Maniwaki, il a été constaté que la chasse de la toilette du local municipal (local des jeunes) était accrochée, dont cette situation faisait en sorte de demander un approvisionnement en eau continu;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de la facture de Plomberie Aumond et de la constatation du fait que la chasse de la toilette du local des jeunes était restée accrochée, Madame Johanne Richard, gestionnaire responsable de la Place St-Raphaël, a fait parvenir la facture de remplacement de la pompe submersible à la municipalité, nous demandant donc d'acquiescer celle-ci compte tenu que la chasse de la toilette était restée accrochée et selon elle, ce serait la cause pour laquelle la pompe aurait brûlée;

CONSIDÉRANT QUE le local des jeunes est utilisé sur une base régulière, les membres du conseil sont d'avis qu'il est peu probable que la chasse de la toilette ait pu rester accrochée durant une longue période et que celle-ci soit la raison unique qui ait contribué à brûler la pompe. Par contre, les membres du conseil jugent qu'en tant qu'utilisateur, la municipalité a une part de responsabilité dans les coûts de remplacement de la pompe;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil reconnaît avoir une part de responsabilité des coûts de remplacement de la pompe à la Place St-Raphaël. De plus, puisqu'il y a actuellement trois (3) bâtiments qui sont desservis par la pompe, le paiement d'un tiers (1/3) du montant de la facture (montant total de la facture 1 821.59\$) est autorisé, soit un montant de 607.20\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-045

Publicité guide touristique TVG 2012

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement et le renouvellement de l'espace publicitaire sur un format de une page dans le guide touristique de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2012, et ce pour un montant de 1175.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

Note : Que le conseiller Éric Galipeau s'engage à regrouper quatre (4) photos qui serviront au montage de l'espace publicitaire.

R1202-046

Cotisation annuelle des CGA du Québec- Suzanne Houle

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait convenu lors de l'embauche de madame Suzanne Houle que la municipalité acquitterait les frais de cotisation annuelle auprès de l'Ordre des CGA du Québec;

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement pour les frais de cotisation annuelle à l'Ordre des CGA du Québec pour Suzanne Houle, CGA, pour la somme de 838.77\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-047

Pépinière Haute-Gatineau – autorisation d'achat de jardinières pour l'été 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent renouer avec le programme d'embellissement de la rue Principale au cours de la prochaine période estivale et ce, en suspendant des jardinières dans un certain nombre de poteau d'électricité longeant la rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de jardinières nécessaires est évalué à 50 pots;

CONSIDÉRANT QUE les jardinières achetées de la Pépinière Haute-Gatineau pour l'été 2011 étaient de bonne qualité à un prix très compétitif;

CONSIDÉRANT QUE la Pépinière de la Haute-Gatineau de Egan-Sud est la seule à offrir des jardinières produites localement sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le prix demandé par la Pépinière de la Haute-Gatineau pour la fourniture de jardinières cette année est égal à celui payé l'année dernière, soit d'un montant de 50.00\$ par jardinière, en plus des taxes applicables (la municipalité doit fournir les paniers);

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de 50 paniers suspendus de 16" contenant 22 boutures de géraniums lierres pour l'été 2012 et ce, de la Pépinière Haute-Gatineau de Egan-sud au coût de 50.00\$ chacun en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1202-048

Bouffée d'oxygène – uniformisation et paiement des frais

CONSIDÉRANT QUE Bouffée d'oxygène offre des services d'animation aux adolescents de la municipalité à tous les lundis soirs à la maison des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important que les adolescents de la municipalité aient un endroit où ils peuvent se rencontrer afin de socialiser et de participer à certaines activités;

CONSIDÉRANT QUE madame Caroline Marinier, coordonnatrice pour le projet Bouffée d'Oxygène nous a informé dans sa lettre du 15 janvier dernier qu'elle désirait uniformiser les paiements de cotisation au projet;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adhérer au projet Bouffée d'oxygène et par conséquent d'accorder une aide financière de 2000\$ pour leur présence à la maison des loisirs à tous les lundis soirs afin d'animer des activités pour les adolescents de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Par conséquent, le déboursé de 2000\$ est autorisé de la façon suivante :

1 ^{er} avril 2012	1000.00\$
1 ^{er} septembre 2012	1000.00\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-049

Banque Nationale – révision de l'offre pour le service de paiement de factures par guichet, téléphone ou internet

CONSIDÉRANT QUE la Banque Nationale Groupe Financier a récemment fait une révision de son offre de service concernant le paiement des taxes municipales par guichet, téléphone ou internet;

CONSIDÉRANT QU'À compter du 1^{er} février 2012 des frais de 25.00\$ seront perçus mensuellement pour ces services;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une approbation de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la Banque Nationale Groupe Financier a prélevé mensuellement un montant de 25.00\$ dans notre compte bancaire et ce afin que les contribuables ayant ce créancier hypothécaire puissent effectuer le paiement de leurs taxes municipales soit par téléphone, guichet automatique ou internet.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-050

Plaquette de numéros civiques – appel d'offres regroupé MRC

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nous devons procéder à l'installation de plaquettes de numéros civiques sur l'ensemble des propriétés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficiera d'un meilleur prix par achat regroupé avec la MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'administration générale d'informer la MRCVG de son intention de vouloir adhérer à la soumission regroupée pour l'achat de plaques 911 selon les conditions suivantes :

- 1- Nombre de plaquettes : 1347
- 2- Prix pour la fourniture des plaquettes et des poteaux uniquement (l'installation se fera par la municipalité)
- 3- Il y aura uniquement les numéros civiques sur les plaquettes (pas de logo)

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-051

Camion d'incendie- modification de la valve de vidange avec chute télescopique (soupape) de vidange

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et du plan de mise en œuvre local, selon l'action # 21 la municipalité doit procéder au remplacement de la soupape de vidange de l'autopompe citerne;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été effectuée auprès des fournisseurs Boivin et Gauvin de Québec et de Aréo Feu de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Boivin et Gauvin de Québec offre un prix de 938.00\$ et Aréo Feu de Montréal un prix de 1004.50\$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat et le paiement d'une soupape de vidange pour le camion autopompe citerne chez Boivin et Gauvin de Québec et ce au montant de 938.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-052

Formation service incendie – certificat des résidences pour personnes âgées

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le pompier monsieur Normand Michaud d'assister à la formation qui sera dispensée par l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec le 11 février 2012 à la maison du citoyen de Gatineau et ce sur la certification des résidences pour personnes âgées. Il est de plus résolu d'autoriser les frais de déplacement et de formation et ce en conformité avec la politique présentement en vigueur.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-053

Bibliothèque : concours

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense maximale de 300.00\$ pour la tenue de deux concours qui seront organisés par la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-054

Bibliothèque – autorisation d’engager une dépense pour l’achat de livres

CONSIDÉRANT QUE lors de l’élaboration des prévisions budgétaires pour l’année 2012 un montant de 1 500.00\$ a été réservé pour l’achat de livres pour la bibliothèque et ce en plus d’un montant de 750\$, montant de prévu à même la cotisation annuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l’unanimité

D’autoriser la bibliothécaire, madame Claire Lacroix, de procéder au nom de la municipalité à l’achat de livres pour la bibliothèque municipale et ce pour un montant maximal de 750\$, montant prévu à même la cotisation 2012.

Il est également autorisé à la bibliothécaire, Madame Lacroix, d’engager une dépense supplémentaire pour l’achat de livres pour un montant maximal de 1 500\$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

Note : La bibliothécaire, madame Claire Lacroix, devra obtenir un bon de commande de l’administration municipale avant de procéder à l’achat de livres.

R1202-055

Bell Mobility – fourniture de téléphone cellulaire

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l’unanimité

D’autoriser l’abonnement à un forfait de téléphonie cellulaire auprès de Bell Mobility pour le chef pompier, monsieur André Galipeau et le contremaître des travaux publics, monsieur David Beauregard. Par conséquent, le directeur général est autorisé à signer les contrats de location associés à ces abonnements.

Considérant que monsieur David Beuregard possède déjà un téléphone cellulaire, le forfait sera tout simplement transféré à la municipalité. Quant à monsieur Galipeau, un appareil cellulaire et un étui lui sera fourni.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-056

Réseau petits pas – demande d’utilisation de la salle Réjean-Lafrenière gratuitement

CONSIDÉRANT QUE June Kelly, Directrice générale du bureau coordonnateur du Réseau Petit Pas, membre du Regroupement Vallée-de-la-Gatineau en santé (Québec en Forme et Avenir d’Enfants) a fait parvenir à la municipalité une demande d’utilisation de la salle Réjean-Lafrenière gratuitement afin de pouvoir en faire bénéficier les responsables de services de garde en milieu familial de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le but de l’utilisation de la salle est de donner accès aux différents responsables de garde de la municipalité afin de se réunir avec leurs pairs et donner l’occasion aux jeunes de « bouger » dans un contexte différent du quotidien;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en faveur d'une telle activité qui aurait lieu à trois reprises durant la présente année;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le Bureau Coordonnateur du Réseau Petit Pas d'utiliser la salle Réjean-Lafrenière gratuitement pour les rencontres des responsables de services de garde de la municipalité qui auront lieu à trois reprises durant la présente année et ce dans le but de donner l'occasion aux jeunes de « bouger » dans un contexte différent du quotidien.

ADOPTÉE

R1202-057

CRSBP de l'Outaouais (biblio Outaouais)- cotisation régulière et spéciale 2012

CONSIDÉRANT QUE l'organisme CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) a fait parvenir à la municipalité une facture représentant les frais de membre pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite adhérer à l'organisme CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) pour l'année 2012;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyé par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture n° 105716 de CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) pour la somme de 7736.96 \$ en plus des taxes applicables.

1. Cotisation régulière 2012	6 835.16 \$
2. Cotisation spéciale 2012	798.50 \$
3. Lien Internet 2012	60.00 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-058

Modification du système téléphonique du bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE dans un objectif de restructurer certaines tâches reliées à la réception municipale il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un module de répondeur automatisé pour le système téléphonique;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

De procéder à l'acquisition d'un module de répondeur automatisé pour la réception du bureau municipal et par conséquent une somme de 2000\$ en plus des taxes applicables est autorisée pour cette dépense.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1202-059

Adoption de la liste des comptes dus au 31 janvier 2012

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2012, dont celui-ci représente une somme de 35 922.99\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-060

Pour accepter la liste des comptes payés au 31 janvier 2012

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèque et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2012, dont celle-ci représente la somme de 50 740.04\$ pour 65 chèques émis et la somme de 28 950.56\$ pour 22 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 79 690.60\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-061

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 janvier 2012

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct au 31 janvier 2012, dont celle-ci représente la somme de 27 729.28\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1202-062

Rapport du DG des dépenses engagées

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2012, dont celui-ci représente une somme de 1529.73\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

VARIA

R1202-063

Marco Cailyer- demande CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la notaire madame Joanne Lachapelle de Maniwaki, représentant monsieur Marco Cailyer, ci-après nommé le demandeur, propriétaire du 4, chemin de Blue Sea souhaite déposer une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ et ce, afin de régulariser une utilisation dérogatoire;

CONSIDÉRANT QUE la propriété visée par la présente demande a déjà fait l'objet d'une décision de la part de la commission (décision 328907) ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande a pour but de corriger une erreur qui s'est produite dans la décision 328907 et ce, en plus de demander d'agrandir la superficie autorisée ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal appui par résolution monsieur Marco Cailyer dans sa démarche auprès de la CPTAQ afin de régulariser la dite situation et ce, en plus d'obtenir une autorisation d'agrandir la superficie autorisée.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

R1202-064

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 20h00.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire- trésorier